



Conseil économique et social

Distr. générale
10 septembre 2014
Français
Original: anglais

Commission économique pour l'Europe

Comité de l'énergie durable

Vingt-troisième session

Genève, 19-21 novembre 2014

Point 8 b) de l'ordre du jour provisoire

Questions liées aux travaux futurs du Comité

Coopération et coordination avec d'autres organisations intergouvernementales et non gouvernementales

Note du secrétariat

I. Introduction

1. Dans le document exposant le résultat de l'examen de la réforme de 2005 de la Commission économique pour l'Europe (CEE), tel qu'adopté par cette dernière à sa soixante-cinquième session (9-11 avril 2013), «les États membres ont souligné l'importance d'une coopération plus structurée et systématique avec d'autres programmes et organismes appropriés des Nations Unies, ainsi que d'autres organisations compétentes, pour parvenir à des effets de synergie et à une complémentarité des efforts en évitant tout chevauchement et double emploi». S'agissant plus spécifiquement de l'énergie, «la valeur ajoutée de toutes les activités doit pouvoir être clairement démontrée, étant entendu que ces activités devront être coordonnées avec celles d'autres acteurs internationaux concernés et compléter les travaux de ces derniers sans empiéter sur leurs missions ou mandats».

2. Conformément à la proposition du représentant de l'Union européenne et de ses États membres, le Comité a prié le Secrétariat, à sa vingt-deuxième session, d'établir une note d'information qui répertorie, pour chacun des sujets du programme de travail (efficacité énergétique, production moins polluante d'électricité, énergies renouvelables, méthane provenant des mines de charbon, classification des ressources, gaz), les principales parties prenantes internationales et leurs mandats, et qui indique brièvement leurs principales activités, afin que les organes subsidiaires de la CEE puissent prendre des décisions plus éclairées concernant d'autres activités concrètes axées sur des résultats qu'ils pourraient mener pour améliorer l'architecture énergétique mondiale.



3. Le présent document a été établi suite à la demande susmentionnée et vise les principales activités de collaboration menées de 2014 à 2015. Il comprend cinq sections. La section II décrit la coopération au sein des Nations Unies et la section III la coopération avec d'autres acteurs, tandis que la section IV a trait au Centre du gaz et que la section V décrit succinctement la coopération dans le cadre des services consultatifs régionaux. Une liste complète des organisations participant aux travaux du Comité de l'énergie durable figure à l'annexe I. On trouvera à l'annexe II un tableau présentant les différentes interactions.

II. Coopération au sein des Nations Unies

4. **Département des affaires économiques et sociales de l'ONU (DAES).** La CEE a coopéré avec le DAES, notamment dans le cadre de l'aide apportée par ONU-Énergie à des processus mondiaux tels que l'initiative «Énergie durable pour tous» (SE4ALL) du Secrétaire général et le programme de développement pour l'après-2015. Une déclaration a été faite à la session plénière du premier Forum SE4ALL annuel tenu à New York du 4 au 6 juin 2014 au sujet du Comité de l'énergie durable et de son mandat, l'accent étant mis sur le soutien qu'il convient d'apporter à l'initiative à chaque niveau, notamment en déployant des efforts concrets en ce qui concerne l'efficacité énergétique, les énergies renouvelables, le charbon, le gaz, la classification des ressources et la sécurité énergétique. Une autre contribution a été apportée sous la forme d'un rapport récapitulatif de l'ONU sur le transit continu et fiable des ressources énergétiques. Une coopération a également été instaurée avec le DAES concernant la Classification-cadre des Nations Unies pour l'énergie fossile et les réserves et ressources minérales 2009 (CCNU-2009) et, en particulier, son application aux sources d'énergie renouvelables.

5. **Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD).** La CEE a organisé, en coopération avec le PNUD, le cinquième Forum international sur l'énergie au service du développement durable. Le PNUD a été invité à prendre part aux activités du Groupe d'experts de l'efficacité énergétique et sera de plus en plus présent grâce aux activités du conseiller régional.

6. **Commission économique pour l'Afrique (CEA).** La CEE coopère avec la CEA pour promouvoir et mettre en œuvre la CCNU-2009 dans la région de la CEA et, en particulier, en rapport avec l'Atelier CEE-Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA) consacré à l'application de la CCNU-2009 aux projets concernant l'uranium, qui se tiendra à Johannesburg (Afrique du Sud) du 10 au 14 novembre 2014.

7. **Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique (CESAP).** La CEE a également coopéré avec la CESAP pour améliorer l'accès aux services énergétiques au moyen de partenariats public-privé dans le domaine des énergies renouvelables. Conjointement avec la CESAP, la CEE a organisé l'Atelier interrégional consacré à la réserve de projets d'investissement dans l'efficacité énergétique, ainsi qu'il est également mentionné au sein des commissions régionales.

8. **Commission économique et sociale pour l'Asie occidentale (CESAO).** En coopération avec la CESAO, la CEE a mis au point et commencé à mettre en œuvre, au titre du Compte de l'ONU pour le développement, le projet intitulé «Promotion des investissements dans l'énergie renouvelable pour l'atténuation des changements climatiques et le développement durable».

9. **ONU-Énergie.** La CEE continue de prendre part aux travaux et réunions d'ONU-Énergie, en particulier en contribuant aux activités sur l'efficacité énergétique et à l'initiative SE4ALL.

10. **Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE).** La CEE a coopéré avec le PNUE en participant au cinquième Forum international sur l'énergie au service du développement durable ainsi qu'il est également mentionné au sein des commissions régionales. Le PNUE a été invité à prendre part aux activités du Groupe d'experts de l'efficacité énergétique et sera de plus en plus présent grâce aux activités du conseiller régional. Il a pris part aux activités préparatoires du Groupe d'experts de l'énergie renouvelable et a indiqué qu'il souhaiterait participer aux activités futures, en particulier celles concernant l'efficacité énergétique dans le cadre du centre SE4All nouvellement créé, à savoir le Centre de Copenhague pour l'efficacité énergétique (voir le paragraphe X).

11. **Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (CCNUCC).** Le secrétariat de la CCNUCC prend part aux activités de la CEE concernant les recommandations formulées par la Conférence des Parties au sujet du recours au captage et au stockage du carbone et à la récupération améliorée du pétrole pour atténuer les changements climatiques. La CEE a également apporté des contributions à propos des questions liées à l'initiative ACM0008 (méthode unifiée applicable au méthane provenant des gisements houillers et des mines de charbon, ainsi qu'au captage du méthane présent dans l'air de ventilation, à son utilisation pour la production d'énergie (électrique ou motrice) et de chaleur, et/ou à sa destruction par brûlage à la torche ou oxydation sans émission de flamme), comme indiqué dans la brochure traitant du Mécanisme pour un développement propre.

12. **Haut-Commissaire des Nations Unies pour les réfugiés (HCR).** La CEE œuvre, en coopération avec le HCR, à concevoir et à mettre en œuvre un système de prime pour l'utilisation d'énergies renouvelables visant spécifiquement les applications hors réseau, de faible coût, abordables, simples et accessibles dans les régions isolées et les camps de réfugiés.

13. **Commissions régionales.** La CEE a coopéré avec les autres commissions régionales de l'ONU, notamment pour mettre en œuvre au titre du Compte de l'ONU pour le développement, le projet intitulé «Promotion des investissements dans l'énergie renouvelable pour l'atténuation des changements climatiques et le développement durable». Conjointement avec la CESAP, elle a organisé l'Atelier interrégional consacré à la réserve de projets d'investissement dans l'efficacité énergétique. Elle a fait part de son expérience au Séminaire régional de la CESAO sur les politiques favorables au financement d'investissements dans l'efficacité énergétique, et à l'Atelier régional de la CESAO portant sur le développement d'une réserve régionale de projets d'investissement dans l'efficacité énergétique. Conjointement avec les autres commissions régionales, la CEE a organisé le cinquième Forum international sur l'énergie au service du développement durable en Tunisie et, dans son cadre, des ateliers mondiaux visant à promouvoir les investissements dans l'énergie renouvelable pour atténuer les changements climatiques, favoriser le développement durable et généraliser l'utilisation effective des énergies renouvelables. La CEE collabore aussi avec les commissions régionales afin de promouvoir et de mettre en œuvre la CCNU-2009 conformément à la décision 2004/233 du Conseil économique et social.

III. Coopération avec d'autres acteurs

A. Organisations internationales et intergouvernementales

14. **Comité de coordination de programmes de science de la Terre en Asie de l'Est et du Sud-Est (CCOP).** Le CCOP s'emploie à faciliter et à coordonner la mise en œuvre de programmes appliqués de science de la Terre en Asie de l'Est et du Sud-Est pour contribuer au développement économique et à l'amélioration de la qualité de vie dans la

région. Son intérêt se porte tant sur le pétrole que sur les minéraux solides. La coopération avec le CCOP s'est poursuivie dans le domaine de la classification des ressources et du stockage du dioxyde de carbone. Le CCOP est représenté au Bureau du Groupe d'experts de la classification des ressources et à l'Équipe spéciale sur la CCNU-2009 et les réservoirs récepteurs.

15. **Centre de Copenhague pour l'efficacité énergétique (C2E2).** En septembre 2013, le Gouvernement danois, le PNUÉ et l'Université technique du Danemark ont créé le C2E2 en vue d'une action commune. Le Centre vise essentiellement à accélérer, à l'échelle planétaire, l'adoption de politiques et de programmes favorisant l'efficacité énergétique. Institutionnellement, il s'inscrit dans le cadre d'un accord tripartite et offre une expérience de plus de vingt ans dans le domaine de la recherche internationale et des activités consultatives ayant trait au climat, à l'énergie et au développement durable. Il conçoit ses activités selon trois fonctions stratégiques pour soutenir l'initiative SE4ALL, dont il est le pivot en matière d'efficacité énergétique: i) leadership mondial; ii) soutien analytique; et iii) plate-forme et réseau de connaissances. Les activités communes pourraient englober une collaboration visant les mesures d'accélération de l'efficacité énergétique actuellement mises en place par l'organisation. Le Centre a joué un rôle capital à la première réunion préparatoire du Groupe d'experts de l'efficacité énergétique et a été invité à prendre part aux travaux du Bureau du Groupe d'experts.

16. **Conseil de l'énergie électrique de la Communauté d'États indépendants (CEI).** Le 25 avril 2014, la CEE a signé à Bakou un mémorandum d'accord avec le Conseil de l'énergie électrique de la CEI. Elle prend part aux réunions pertinentes et d'autres activités seront menées au titre du mémorandum d'accord.

17. **Charte de l'énergie.** Le Traité sur la Charte de l'énergie vise essentiellement à renforcer la primauté du droit en ce qui concerne les questions énergétiques en établissant des règles identiques pour tous, qui doivent être respectées par tous les gouvernements participants, ce qui réduit les risques liés aux investissements et au commerce de produits et matières énergétiques. C'est un instrument bilatéral juridiquement contraignant. La Charte de l'énergie remonte à une initiative politique lancée en Europe au début des années 1990, lorsqu'il a été reconnu qu'il fallait veiller à établir une base communément admise pour instaurer une coopération dans le domaine de l'énergie entre les États eurasiens. Ce traité joue un rôle important dans le cadre d'efforts internationaux visant à édifier les fondements juridiques de la sécurité énergétique selon les principes des marchés concurrentiels ouverts et du développement durable. À ce jour, on dénombre 52 États signataires ou parties au Traité, auxquels il convient d'ajouter la Communauté européenne et Euratom (ce qui porte donc à 54 le nombre total de membres). Il existe diverses interactions entre la CEE et le secrétariat du Traité sur la Charte de l'énergie, l'une des plus récentes étant le projet de participation du Secrétaire exécutif de la CEE à la vingt-cinquième réunion de la Conférence de la Charte de l'énergie, qui se tiendra le 27 novembre 2014.

18. **Commission européenne.** La coopération avec la Commission européenne (notamment la participation aux travaux de la Direction générale des entreprises et de l'industrie sur les matières premières, ainsi qu'avec la Direction générale d'Eurostat et la Direction générale du Centre commun de recherche) s'est poursuivie dans le cadre des activités de la CEE visant à normaliser et harmoniser la notification des réserves et des ressources par le biais de la promotion et de l'application de la CCNU-2009. La Direction générale des entreprises et de l'industrie est représentée au Bureau du Groupe d'experts de la classification des ressources.

19. **Initiative mondiale pour réduire la pollution par le méthane (GMI).** La GMI est un partenariat multilatéral volontaire dont le but est de réduire les émissions mondiales de méthane et de promouvoir la réduction, la récupération et l'utilisation du méthane en tant que source précieuse d'énergie non polluante. Elle a pris part à la publication et à la

diffusion du «Guide des meilleures pratiques de drainage et d'utilisation du méthane provenant des mines de charbon», publication phare de la CEE que le Conseil économique et social recommande d'appliquer dans le monde entier. Elle est représentée au Bureau du Groupe spécial d'experts du méthane provenant des mines de charbon.

20. **Agence internationale de l'énergie (AIE).** Un représentant de l'AIE est un membre actif du Groupe d'experts de la classification des ressources et de son Bureau. Il fournit des indications essentielles et des conseils techniques concernant l'application de la CCNU-2009, notamment en veillant à ce que le système réponde aux besoins de ceux qui réalisent des études internationales sur l'énergie et les minéraux. Ses travaux et compétences étant également reconnus dans le domaine du captage et du stockage du carbone, l'AIE est aussi représentée à l'Équipe spéciale sur la CCNU-2009 et les réservoirs récepteurs du Groupe d'experts de la classification des ressources. L'Équipe spéciale élabore actuellement des documents qui permettront d'utiliser la CCNU-2009 pour la classification des projets d'injection, notamment le stockage du dioxyde de carbone. Il s'agit là d'un domaine d'activité inédit dans le monde. L'Unité de captage et de stockage du carbone de l'AIE participe aux consultations ayant trait aux recommandations destinées à la CCNUCC et qui portent sur le recours au captage et au stockage du carbone pour atténuer les changements climatiques. Compte tenu du rôle de premier plan qu'elle est censée jouer en matière d'énergie renouvelable et d'efficacité énergétique, l'AIE participe aussi aux activités en question, notamment à la première réunion informelle du Groupe d'experts de l'énergie renouvelable. Une collaboration est souhaitée s'agissant de l'élaboration du prochain rapport de situation sur les énergies renouvelables pour la région de la CEE et des activités connexes de collecte et de validation des données. L'AIE a accepté de siéger au Bureau du Groupe d'experts de l'énergie renouvelable et a également été invitée à prendre part aux travaux du Groupe d'experts, de nouvelles activités étant à l'étude.

21. **Centre du charbon propre de l'AIE.** Le Centre représente un accord de mise en œuvre appartenant au réseau de l'AIE consacré à la technologie énergétique. Cette collaboration internationale porte sur les travaux de la CEE se rapportant au captage et au stockage du carbone, notamment en rapport avec les recommandations destinées à la CCNUCC et visant le recours au captage et au stockage du carbone pour atténuer les changements climatiques.

22. **Programme R-D de l'AIE sur les gaz à effet de serre (IEAGHG).** Il s'agit d'un programme de recherche participative international établi en 1991 en tant qu'accord de mise en œuvre dans le cadre de l'AIE. Ce programme étudie et évalue les techniques susceptibles de réduire les émissions de gaz à effet de serre provenant de l'exploitation des combustibles fossiles. Il a pour objet de fournir à ses membres des renseignements définitifs sur le rôle que les techniques peuvent jouer pour réduire les émissions de gaz à effet de serre. Il participe aux travaux menés par le Groupe d'experts de la production moins polluante d'électricité à partir de combustibles fossiles.

23. **Organisation internationale de normalisation (ISO).** Les comités techniques de l'ISO élaborent des normes intéressantes toutes les activités de la CEE concernant l'énergie durable. S'agissant du méthane provenant des mines de charbon, par exemple, la CEE correspond avec l'ISO et discute des synergies possibles entre l'ISO/TC 263 (Méthane houiller) et le Groupe spécial d'experts du méthane provenant des mines de charbon. Elle a établi des liens dans d'autres domaines d'activité, par exemple avec l'ISO/TC 27 (Combustibles minéraux solides), l'ISO/TC 82 (Exploitation minière), l'ISO/TC 193 (Gaz naturel), l'ISO/TC 242 (Management de l'énergie), l'ISO/TC 263 (Méthane houiller), et l'ISO/TC 265 (Captage de dioxyde de carbone, transport et stockage géologique). Une proposition conjointe est en préparation, son but étant d'étudier les possibilités de collaboration en matière de normes relatives à l'efficacité énergétique dans le domaine de la

construction conjointement avec la Division de l'environnement, du logement et de l'aménagement du territoire de la CEE.

24. **Agence internationale pour les énergies renouvelables (IRENA).** Le mandat de l'IRENA relatif aux énergies renouvelables en fait un partenaire naturel pour toutes les activités concernées. Le but est de regrouper tous les acteurs du secteur des énergies renouvelables pour en promouvoir l'utilisation. De nombreux pays sont à la fois membres de la CEE et de l'IRENA. Cette agence a activement contribué aux débats préparatoires informels du Groupe d'experts de l'énergie renouvelable et une coopération est recherchée dans le cadre d'un mémorandum d'accord, qui devrait être signé à l'automne 2014 et viser en particulier les travaux ayant trait au rapport de situation sur les énergies renouvelables dans la région. Une coopération est également souhaitée avec l'AIE et le Réseau d'action pour les énergies renouvelables pour le XXI^e siècle (REN21) (voir ci-après). L'IRENA a accepté de prendre part aux travaux du Bureau du Groupe d'experts de l'énergie renouvelable. La coopération s'est poursuivie s'agissant de l'application de la CCNU-2009 aux sources d'énergie renouvelables. L'IRENA a participé à l'Atelier de la CEE consacré à la CCNU-2009 et aux énergies renouvelables tenu les 24 et 25 mars 2014 à Washington (États-Unis).

25. **International Partnership for Energy Efficiency Cooperation (IPEEC).** Il s'agit d'une entité internationale autonome qui montre, à l'échelle mondiale, la voie à suivre en matière d'efficacité énergétique en aidant les gouvernements à appliquer des politiques et programmes visant à accroître le rendement énergétique. L'IPEEC s'attache à faciliter une rapide mise en œuvre des techniques énergétiques non polluantes dans le monde et à promouvoir l'échange d'informations sur les pratiques optimales afin de favoriser les initiatives qui améliorent l'efficacité énergétique. Chef de file dans la réunion préparatoire informelle du Groupe d'experts de l'efficacité énergétique, l'IPEEC a été invitée à participer aux travaux du Bureau en tant qu'observateur.

26. **Agence de l'énergie nucléaire (AEN) de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE).** La CEE continue de coopérer étroitement avec l'Agence de l'énergie nucléaire de l'OCDE pour ce qui est de l'application de la CCNU-2009 aux ressources en combustibles nucléaires (voir par. 19). Les travaux menés avec l'AIE sont décrits ci-dessus.

27. **Groupe de la Banque mondiale.** En 2014, la CEE a commencé à coopérer avec la Banque mondiale au sujet de l'application de la CCNU-2009 aux ressources renouvelables. Dans ce cadre, la Banque mondiale a hébergé l'Atelier de la CEE consacré à la CCNU-2009 et aux énergies renouvelables les 24 et 25 mars 2014 à Washington (États-Unis). La coopération se poursuit également s'agissant de l'application de la CCNU-2009 aux minéraux solides en Inde. Pour ce qui est du rapport intitulé «Global Tracking Framework» concernant l'initiative SE4ALL et le rapport de situation sur les énergies renouvelables de la région, la CEE collabore avec le Groupe de la Banque mondiale, notamment la Banque mondiale et la Société financière internationale (SFI). La Banque mondiale a été invitée à participer aux activités du Groupe d'experts de l'efficacité énergétique et au cinquième Forum international sur l'énergie au service du développement durable.

B. Institutions financières internationales

28. **Banque européenne pour la reconstruction et le développement (BERD).** La BERD finance des projets pour les banques, les industries et les entreprises sous forme de nouvelles entreprises et d'investissements dans des sociétés existantes. L'investissement direct varie généralement entre 5 et 230 millions d'euros (prêts et augmentation de capital, garanties, crédit-bail et financement de transactions commerciales). La BERD porte un intérêt

particulier à la région de la CEE et vise aussi les projets promouvant l'efficacité énergétique et les énergies renouvelables. Elle a été invitée à participer aux réunions préparatoires informelles du Groupe d'experts de l'énergie renouvelable et du Groupe d'experts de l'efficacité énergétique, et des discussions sont en cours pour renforcer la collaboration, notamment en matière de financement des énergies renouvelables. La BERD a pris part au cinquième Forum international sur l'énergie au service du développement durable.

29. **Banque européenne d'investissement (BEI).** Une coopération a aussi été établie en 2014 avec la BEI dans le domaine de la classification des ressources. La BEI est la banque de l'Union européenne. Elle travaille en étroite collaboration avec d'autres institutions de l'Union européenne pour appliquer les politiques européennes. C'est le premier emprunteur ou bailleur de fonds multilatéral en termes de volume, fournissant les fonds et le savoir-faire aux projets d'investissement solides et viables qui contribuent à promouvoir les objectifs des politiques de l'Union européenne. Plus de 90 % des activités sont concentrées en Europe, mais la politique extérieure de l'Union européenne et ses politiques en faveur du développement sont également financées. La BEI est devenue membre du Groupe d'experts de la classification des ressources. Des efforts sont déployés pour la faire participer aux activités liées aux énergies renouvelables et à l'efficacité énergétique. La BEI a été invitée à prendre part aux réunions préparatoires informelles du Groupe d'experts de l'énergie renouvelable et du Groupe d'experts de l'efficacité énergétique.

30. **Société financière internationale (SFI).** En tant que membre du Groupe de la Banque mondiale, la SFI a deux objectifs fondamentaux: mettre fin à l'extrême pauvreté d'ici à 2030 et favoriser une prospérité partagée dans chaque pays en développement. En tant que première institution mondiale de promotion du développement axée sur le secteur privé, la SFI contribue de manière substantielle à influencer sur le développement de ce secteur. Dans ce contexte et compte tenu de la place importante accordée aux investissements dans les énergies renouvelables, la SFI a été invitée à participer à la réunion préparatoire informelle du Groupe d'experts de l'énergie renouvelable, des discussions étant en cours pour élargir la collaboration en matière de financement des infrastructures et des énergies renouvelables. La SFI a été invitée à prendre part aux activités du Groupe d'experts de l'efficacité énergétique et au cinquième Forum international sur l'énergie au service du développement durable.

C. Organisation non gouvernementales, sociétés et associations

31. **Chatham House.** Chatham House (Institut royal des affaires internationales) est un institut indépendant établi à Londres dont la mission est d'aider à bâtir durablement un monde sûr, prospère et juste. Fondé en 1920, Chatham House fait participer les gouvernements, le secteur privé, la société civile et ses membres à un débat ouvert et à des discussions confidentielles à propos des événements les plus significatifs des affaires internationales. Chaque année, l'institut organise avec ses partenaires plus de 300 manifestations privées et publiques – conférences, ateliers et tables rondes – à Londres et à l'échelle internationale. Chatham House a proposé de collaborer à un certain nombre de tables rondes et d'ateliers liés au financement des énergies durables, notamment les énergies renouvelables. Le «Low Carbon Finance Group», représenté par le Président, a pris part à la réunion préparatoire informelle du Groupe d'experts de l'énergie renouvelable.

32. **Committee for Mineral Reserves International Reporting Standards (CRIRSCO).** Une coopération étroite a été maintenue avec le CRIRSCO et la Société des ingénieurs du pétrole (SPE), chargés d'élaborer respectivement des spécifications propres aux minéraux solides et au pétrole pour la CCNU-2009. Tant le CRIRSCO que la SPE, ainsi que la Society of Petroleum Evaluation Engineers (SPEE), sont représentés au Bureau du Groupe d'experts de la classification des ressources.

33. **Communauté de l'énergie.** Il s'agit d'une organisation internationale s'occupant des politiques de l'énergie, créée en octobre 2005 à Athènes (Grèce) par un traité relevant du droit international. Les parties au traité sont l'Union européenne (UE) et huit parties contractantes de l'Europe du Sud-Est et de la région de la mer Noire. Le siège du secrétariat de la Communauté de l'énergie se trouve à Vienne (Autriche). En vertu du traité, la Communauté de l'énergie élargit la politique interne de l'UE en matière d'énergie à l'Europe du Sud-Est et à la région de la mer Noire dans un cadre juridiquement contraignant. Le traité instituant la Communauté de l'énergie a pour objectif général de créer un cadre réglementaire et commercial stable pour: i) attirer des investissements dans la production et les réseaux de distribution d'énergie afin d'assurer un approvisionnement stable et continu, essentiel pour le développement économique et la stabilité sociale; ii) créer un marché de l'énergie intégré aux fins du commerce transfrontière de l'énergie et d'une intégration dans le marché européen; iii) améliorer la sécurité de l'approvisionnement; iv) améliorer l'état de l'environnement eu égard à la fourniture d'énergie dans la région; et v) renforcer la concurrence au niveau régional et exploiter les économies d'échelle. Le secrétariat de la Communauté de l'énergie a été invité à prendre part aux deux réunions préparatoires informelles du Groupe d'experts de l'efficacité énergétique et du Groupe d'experts de l'énergie renouvelable, une collaboration étant souhaitée pour des projets déterminés.

34. **Partenariat mondial pour l'électricité durable.** Il s'agit d'une organisation à but non lucratif dont sont membres les principales compagnies d'électricité mondiales et qui encourage le développement des énergies durables au moyen de projets liés à l'électricité et du renforcement des capacités. La collaboration porte à la fois sur la production moins polluante d'électricité et sur les énergies renouvelables, sous la forme, par exemple, d'un atelier régional conjoint sur les énergies renouvelables (biomasse), qui s'est tenu en janvier 2014 à Belgrade (Serbie). Un plus grand nombre d'activités sont en projet.

35. **Union internationale du gaz (UIG).** Depuis plusieurs années, l'UIG prend part à des activités liées au gaz naturel. Elle devrait continuer à participer aux travaux de certaines équipes spéciales en matière de pratiques optimales. Elle est représentée au Bureau du Groupe d'experts du gaz.

36. **International Geothermal Association (IGA).** La coopération a débuté en 2013 avec l'IGA au sujet de l'application de la CCNU-2009 aux sources d'énergie renouvelables. L'IGA élaborera notamment les spécifications propres aux produits de base qui permettront d'appliquer la CCNU-2009 aux ressources géothermiques. Un mémorandum d'accord entre la CEE et l'IGA est en cours d'élaboration. L'IGA est représentée au Bureau du Groupe d'experts de la classification des ressources et à l'Équipe spéciale chargée de l'application de la CCNU-2009 aux sources d'énergie renouvelables.

37. **International Hydropower Association (IHA).** La coopération a été instaurée en 2014 avec l'IHA s'agissant de l'application de la CCNU-2009 aux sources d'énergie renouvelables.

38. **Natural and Biogas Vehicles Association (NGVA).** La NGVA a pour mission d'établir de bonnes relations avec les institutions européennes et internationales, ainsi que de définir et de défendre les positions du secteur européen des véhicules fonctionnant au gaz naturel et au biogaz. Elle prône l'utilisation d'un carburant qui aidera, de nombreuses manières différentes, à assurer une mobilité durable – solution de remplacement du pétrole immédiatement applicable. Outre le gaz naturel, le secteur permet d'utiliser du biométhane renouvelable – sans aucune restriction en matière de mélange ou autre complication. L'association fournit des renseignements sur l'évolution du marché mondial. Elle dirigera l'équipe spéciale chargée d'éliminer les obstacles à l'utilisation du gaz naturel dans les transports.

39. **Réseau d'action pour les énergies renouvelables pour le XXI^e siècle (REN21).**

Le réseau REN21 est un réseau mondial multipartite qui joue, sur le plan international, un rôle de premier plan en faveur d'une rapide transition vers les énergies renouvelables. Il rassemble un large éventail d'acteurs, notamment les gouvernements, les organisations internationales, les associations professionnelles, les milieux scientifiques et universitaires, et la société civile. Il facilite l'échange de connaissances et l'élaboration des politiques, tout en soutenant des actions conjointes visant à accélérer au niveau mondial la transition vers les énergies renouvelables. Sa publication phare est un rapport de situation annuel sur les énergies renouvelables, complété par des chapitres concernant les régions. Ce rapport mondial dresse un tableau complet du marché et du secteur des énergies renouvelables, des investissements réalisés dans ce domaine et de la formulation des politiques correspondantes. Le réseau REN21 a joué un rôle essentiel dans l'élaboration du programme destiné à la première réunion de réflexion informelle du Groupe d'experts de l'énergie renouvelable et a hébergé une réunion de suivi à Paris. Une collaboration est recherchée en vue de l'élaboration d'un rapport de situation sur les énergies renouvelables pour la région de la CEE avec le concours de l'AIE et de l'IRENA, ce qui renforcera les processus parallèles et évitera le chevauchement d'activités. Le réseau REN21 a accepté de prendre part aux travaux du Bureau du Groupe d'experts de l'énergie renouvelable.

40. **United States Energy Association (USEA).** Cette association regroupe des organisations publiques et privées liées à l'énergie, des entreprises et des organismes gouvernementaux. Représentée au Bureau du Groupe spécial d'experts de la production moins polluante d'électricité, elle dirige les travaux de la CEE ayant trait aux recommandations destinées à la CCNUCC et visant le recours au captage et au stockage du carbone pour atténuer les changements climatiques.

D. Secteur privé

41. La CEE s'est efforcée de faire participer des acteurs privés à tous les aspects de ses activités, depuis l'invitation à participer à des réunions jusqu'à la prestation de services consultatifs. Les grandes entreprises sont énumérées par ordre alphabétique à l'annexe I.

E. Universités

42. La CEE s'est employée à faire participer des universités à tous les aspects de ses activités, depuis l'invitation à participer à des réunions jusqu'à la prestation de services consultatifs. On trouvera à l'annexe I une liste alphabétique des acteurs dynamiques.

IV. Centre du gaz

43. Le Centre du gaz de la CEE, qui a été créé en 1994, s'inscrit dans le cadre d'un programme de coopération technique visant la promotion et le développement d'une industrie gazière d'économie de marché dans les pays en transition. Son but était d'aider les gouvernements et les sociétés du gaz d'Europe centrale et orientale à créer une industrie gazière plus décentralisée et basée sur le marché. De nos jours, les activités du Centre du gaz contribuent non seulement au renforcement des capacités institutionnelles et à la formation en faveur des pays en transition, mais portent également sur:

a) L'échange d'informations et de données entre les entreprises membres présentes sur le marché du gaz et dans l'industrie gazière, en particulier entre les entreprises ayant l'expérience de l'économie de marché et celles des pays en transition;

b) L'échange d'informations et de vues entre le secteur gazier, la CEE et les gouvernements concernant des questions de politique générale;

c) Le rôle du Centre du gaz en tant que lieu de débat sur des thèmes présentant un intérêt et sur l'élaboration des politiques. Le programme est financé par des fonds extrabudgétaires provenant de quelque 20 entreprises gazières, publiques ou privées, à savoir: AFRIQUIA GAS (Maroc), BOTAS Petroleum Pipeline Corporation (Turquie), EDF (France), EDISON (Italie), Egyptian Natural Gas Holding Company (EGAS) (Égypte), Eni Gas and Power (Italie), GAIL (Inde), GasNatural Fenosa (Espagne), GAZNAT (Suisse), GAZPROM (Russie), GDFSUEZ (France), KazMunaiGaz (Kazakhstan), MOL/FGSZ Ltd (Hongrie), NJSC NAFTOGAZ/UKRTRANS GAS AC (Ukraine), OMV Gas & Power GmbH (Autriche), PLINACRO (Croatie), ROMGAZ (Roumanie), PLINOVODI (Slovénie), SOCAR (Azerbaïdjan), SRBIJAGAS (Serbie), STEG (Tunisie) et SWISSGAS (Suisse).

V. Coopération dans le cadre des services consultatifs régionaux

44. Le Conseiller régional pour l'énergie prête une assistance stratégique à tous les États membres dans le domaine des énergies durables.

45. Il coopère avec d'autres organismes des Nations Unies, le Groupe de la Banque mondiale et de nombreuses autres entités telles que les ONG, les organisations caritatives, les établissements universitaires, les organisations de développement des États membres et non membres, et les entreprises privées.

46. Le document ECE/ENERGY/2014/2 relatif à la mise à jour des services consultatifs fournit des renseignements sur les services fournis et l'approche actuellement adoptée.

Annexes

Annexe I

Liste des entités collaborant avec la CEE

Famille des Nations Unies

- a) Département des affaires économiques et sociales (DAES)
- b) Commission économique pour l'Afrique (CEA)
- c) Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique (CESAP)
- d) Commission économique et sociale pour l'Asie occidentale (CESAO)
- e) Commission économique pour l'Amérique latine et les Caraïbes (CEPALC)
- f) Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD)
- g) Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE)
- h) Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (CCNUCC)
- i) Haut-Commissaire des Nations Unies pour les réfugiés (HCR)
- j) Organisation des Nations Unies pour le développement industriel (ONUDI)

Organisations internationales et intergouvernementales

- a) Agence de Bâle pour l'énergie durable (BASE)
- b) Initiative de l'Europe centrale (IEC)
- c) Comité de coordination de programmes de science de la Terre en Asie de l'Est et du Sud-Est (CCOP)
- d) Centre de Copenhague pour l'efficacité énergétique (C2E2)
- e) Conseil de l'énergie électrique de la Communauté d'États indépendants (CEI)
- f) Agence de l'énergie nucléaire (AEN) de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE)
- g) Secrétariat de la Charte de l'énergie
- h) Commission économique eurasiennne
- i) Commission européenne (CE)
- j) Initiative mondiale pour réduire la pollution par le méthane (GMI)
- k) Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA)
- l) Agence internationale de l'énergie (AIE)
- m) Centre du charbon propre de l'AIE
- n) Programme R-D de l'AIE sur les gaz à effet de serre (IEAGHG)
- o) International Committee for Coal and Organic Petrology (ICCP)

- p) Bureau international du Travail (BIT)
- q) International Partnership for Energy Efficiency Cooperation (IPEEC)
- r) Organisation internationale de normalisation (ISO)
- s) Agence internationale pour les énergies renouvelables (IRENA)
- t) Autorité internationale des fonds marins (ISA)
- u) International Sustainable Energy Organisation (ISEO)
- v) The Institute of Agroecology et Environmental Economics
- w) Moscow International Petroleum Club
- x) United States Agency for International Development (USAID)
- y) Groupe de la Banque mondiale
- z) Conseil mondial de l'énergie (CME); CME – Liban
- aa) Organisation mondiale du commerce (OMC)

Institutions financières internationales

- a) Banque européenne pour la reconstruction et le développement (BERD)
- b) Banque européenne d'investissement (BEI)
- c) Société financière internationale (SFI)

Organisation non gouvernementales, sociétés et associations

- a) Alliance to Save Energy
- b) American Association of Petroleum Geologists (AAPG)
- c) Association des villes minières du Donbass
- d) Chatham House
- e) Committee for Mineral Reserves International Reporting Standards Committee (CRIRSCO)
- f) Deutsche Gesellschaft fuer Internationale Zusammenarbeit (GIZ) GmbH
- g) Ecoglobe
- h) EcoLomics International
- i) Communauté de l'énergie
- j) Eurelectric
- k) Eurogas
- l) EuroGeoSurveys
- m) European Association of Geoscientists and Engineers (EAGE)
- n) European Climate Foundation (ECF)
- o) European Federation of Geologists (EFG)
- p) Forum for Nature Protection

- q) Foundation to Save Energy
- r) Global Strategy Centre
- s) Partenariat mondial pour l'électricité durable (GSEP)
- t) Green and Rural Development (GARDEN)
- u) Groupe sur l'observation de la Terre (GEO)
- v) Ibero-American Programme for Science, Technology and Development (CYTED)
- w) The International Ecoenergy Academy
- x) Union internationale du gaz (UIG)
- y) International Geothermal Association (IGA)
- z) International Hydropower Association (IHA)
- aa) Institute for East and Southeast European Studies (IOS)
- bb) Organisation latino-américaine des mines (OLAMI)
- cc) Mongolian Nature and Environment Consortium
- dd) Natural and Biogas Vehicles Association (NGVA)
- ee) Pan-European Reserves and Resources Reporting Committee (PERC)
- ff) Réseau d'action pour les énergies renouvelables pour le XXI^e siècle (REN21)
- gg) Scenario Analysis & Forecasting Center (SAFC)
- hh) Society of Exploration Geophysicists (SEG)
- ii) Société des ingénieurs du pétrole (SPE)
- jj) Society of Petroleum Evaluation Engineers (SPEE)
- kk) United States Energy Association (USEA)
- ll) Conseil mondial du pétrole (CMP)

Secteur privé

AB Sugar, Abengoa Bioenergy, ADDAX Petroleum, Advanced Resources International, Inc, AFRIQUIA GAS, Aleff Group, Alstom Switzerland, Alterra Power Corporation, AREVA, A-TEC Anlagentechnik GmbH, BG Group, Bio Metallurgy Company, Bloomberg New Energy Finance, BMC (Bio Metallurgy Company) Kazakhstan, BOTAS Petroleum Pipeline Corporation, BP Group (BP plc, BP Biofuels, BP Exploration Operating Co. Ltd, BP Technology Centre, Whitchurch Hill), British Solar Renewables Ltd, Caucasus Mining Group Ltd, Carbon Cycle Energy, LLC, Cargill, CITIGROUP, Central Mining Institute of Katowice, CJSC «Mezhregionsoyuzenergo», CMN Holdings (PVT) Ltd, Colombiana de Minerales Ltda, Conning Asset Management Limited, CPV conseil, DeGolyer and MacNaughton Canada Limited, Deloitte, DMT GmbH & Co, KG, Dominion Generation, Don Ray George & Associates, DONG E&P (UK) Ltd, Dong Energy, Duke Energy Renewables, DuPont Industrial Biosciences, East Meets West Solutions, LLC, ECOFYS, E4Tech, Ecoglobe, EDF, EDISON, Egyptian Natural Gas Holding Company (EGAS), ENAGAS, S.A., Enel Green Power North America, INC, Energy Engineering & Consulting Company ENCEA, ENI S.p.A., E.ON AG, Ernst & Young LLP, DuPont Engineering and Research Technologies (DuET), Gaffney, Cline & Associates, GAIL, GAZNAT, Gazprom, GDF Suez, Global Strategy Centre, Geosgil Consulting Ltd, Green Gas International, Green Way 2020 Ukraine,

Guizhou International Cooperation Centre for Environmental Protection, Haldor Topsøe A/S, Hidroeléctrica de Cahora Bassa, HgCapital, IHS CERA, IHS Global SA, IMI International, KAC Forschungs-und Vertriebsgesellschaft mbH, INA – Oil Industry PLC, IPC Petroleum Consultants, Inc., IPRES Norway AS, IRUS Consulting, Katowice Coal Holding/ZPGWK/EU.Centre of Employers, Kazakhmys PLC, KazAtomProm, KazMunaiGaz, Larix Energy Sarl, Lundin Petroleum, Makiyivka Science Research Institute, Marketing Research Foundation, MEL-East Ltd, MOL Plc, Mongolian Nature and Environmental Consortium, NJSC NAFTOGAZ/UKRTRANSGAS AC, National Agency for Mineral Resources, Novezymes North America Inc, Occidental Petroleum, Offshore Renewable Catapult, Oil and Natural Gas Corporation Limited of India, OMV Austria E&P GmbH, Ontario Power Generation, Oryx Petroleum, Pervomayskvugillya, Petrobras, POET, PLINACRO, PLINOVODI, Polish Oil and Gas Company, PRA International Ltd, Prize Reserves Management Ltd, Raizen, Raven Ridge Resources, Inc., REPSOL, Rio Tinto, RM Business Consulting, Romgaz, Ross Petroleum (Scotland) Limited, RPS Energy, Ruby Canyon Engineering, Inc., RUSDEM-Energoeffect, RWE Dea AG, Sandur Manganese & Iron Ores Limited, Schlumberger Information Solutions, Shell International Exploration & Production B.V., Shell Upstream International, Sibelco, Sindicatum Carbon Capital, SRK Consulting, Statoil ASA, State Oil Company of Azerbaijan (SOCAR), SRBIJAGAS, STEG, Sullivan & Cromwell LLP, Swiss Association of Energy Geoscientists, SWISSGAS, Syngenta AG, Teck Resources Limited, Total Exploration & Production, UPM-Kymmene Corporation, Weyerhaeuser Solutions, Zesco Ltd.

Universités

- a) Université d'Addis-Abeba (Éthiopie)
- b) Université nationale kazakhe d'Al-Farabi (Kazakhstan)
- c) Arizona State University (États-Unis)
- d) Université de Chulalongkorn (Thaïlande)
- e) Université de technologie de Clausthal (Allemagne)
- f) Curtin University (Australie)
- g) Florida Polytechnic (États-Unis)
- h) Gubkin Russian State University of Oil and Gas (Fédération de Russie)
- i) Université d'État d'Ilia (Géorgie)
- j) Indian School of Mines (Inde)
- k) Imperial College London (Royaume-Uni)
- l) Université mongole des sciences et des technologies (Mongolie)
- m) Université technique nationale (Ukraine)
- n) Université norvégienne des sciences et des technologies (NTNU) (Norvège)
- o) Universidad Nacional de San Martin (Argentine)
- p) University of Alberta (Canada)
- q) Université de Belgrade (Serbie)
- r) Université Complutense de Madrid (Espagne)
- s) Université de Genève (Suisse)

- t) Université des mines et de la géologie (Bulgarie)
- u) University of Southampton (Royaume-Uni)
- v) Webster University (Suisse)

Annexe II

Tableau des entités collaborant avec la CEE et ses organes

	<i>Organe de la Division de l'énergie durable de la CEE / entité</i>	<i>CEP</i>	<i>CMM</i>	<i>GEEE</i>	<i>Gaz</i>	<i>GERE</i>	<i>EGRC</i>	<i>RA</i>	<i>CSE</i>
Famille des Nations Unies	DAES			•		•	•		
	CEA			•			•		
	CESAP	•		•		•	•		
	CESAO			•		•	•		
	CEPALC			•			•		
	PNUD			•				•	
	PNUE			•		•		•	
	CCNUCC	•	•	•					
	HCR					•			
	ONUDI								•
Organisations internationales ou intergouvernementales	BASE			•					
	IEC								•
	CCOP						•		
	C2E2			•					•
	Conseil de l'énergie électrique de la CEI			•					
	AEN/AIEA						•		
	Charte de l'énergie			•					•
	Commission économique eurasiennne			•					
	Commission européenne			•			•	•	•
	GMI		•						
	AIEA						•		•
	AIE			•		•	•		•
	Centre du charbon propre AIE	•							
	IEAGHG	•							
ICCP		•						•	

<i>Organe de la Division de l'énergie durable de la CEE / entité</i>	<i>CEP</i>	<i>CMM</i>	<i>GEEE</i>	<i>Gaz</i>	<i>GERE</i>	<i>EGRC</i>	<i>RA</i>	<i>CSE</i>
BIT		•						
IPEEC			•					
IRENA					•	•		•
ISEO								•
ISA								
ISO		•	•					•
Institute of Agroecology and Environmental Economics								•
Moscow International Petroleum Club								•
OCDE				•	•	•		•
REN21					•			•
USAID							•	
Groupe de la Banque mondiale					•	•		•
CME				•				•
OMC				•				•
Institutions financières internationales								
BERD			•		•			•
BEI			•		•	•		
SFI					•			•
ONG, sociétés et associations								
Alliance to Save Energy							•	
AAPG						•		
Association des villes minières du Donbass		•						•
Chatham House					•			
CRIRSCO						•		
GIZ GmbH					•			
Ecoglobe								•
EcoLomics International								•
Communauté de l'énergie			•		•		•	•
Eurelectric	•							

<i>Organe de la Division de l'énergie durable de la CEE / entité</i>	<i>CEP</i>	<i>CMM</i>	<i>GEEE</i>	<i>Gaz</i>	<i>GERE</i>	<i>EGRC</i>	<i>RA</i>	<i>CSE</i>
Eurogas			•	•				
EuroGeoSurveys						•		•
EAGE						•		
ECF					•			
EFG						•		
Forum for Nature Protection								•
Foundation to Save Energy							•	
Global Strategy Centre								•
GSEP	•							
GARDEN								•
GEO								•
CYTED						•		
The International Ecoenergy Academy			•					
UIG				•				•
IGA						•		
IHA						•		
IOS			•					
Mongolian Nature and Environment Consortium						•		•
NGVA				•				
PERC						•		
SAFC								•
SEG						•		
SPE						•		
SPEE						•		
USEA	•							•
CME						•		
Secteur privé	•	•	•	•	•	•	•	•
Universités			•		•	•	•	•

Acronymes

CEP	Groupe spécial d'experts de la production moins polluante d'électricité à partir de combustibles fossiles
CMM	Groupe spécial d'experts du méthane provenant des mines de charbon
CSE	Comité de l'énergie durable
CEE	Commission économique pour l'Europe
EGRC	Groupe d'experts de la classification des ressources
GEEE	Groupe d'experts de l'efficacité énergétique
GERE	Groupe d'experts de l'énergie renouvelable
ONG	Organisation non gouvernementale
RA	Services consultatifs régionaux
